L'Europe de la jeunesse

Enjeux et pratiques des politiques publiques





L'Europe de la jeunesse

Enjeux et pratiques des politiques publiques

Sous la direction de

Patricia Loncle

Le soutien apporté par la Commission européenne à la production de la présente publication ne vaut en rien approbation de son contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs; la Commission ne peut être tenue responsable d'une quelconque utilisation qui serait faite des informations contenues dans la présente publication.

Traduction des textes de P. Boetzelen, M. Cuconato et H. Williamson: Nelia Fahloun

Photographie de couverture : Adrian Hancu/iStock photo

LE PHOTOCOPILLAGE MET EN DANGER L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE DES CIRCUITS DU LIVRE. Toute reproduction, même partielle, à usage collectif de cet ouvrage est strictement interdite sans autorisation de l'éditeur (loi du 11 mars 1957, code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992).

© 2017 Presses de l'EHESP, 2 av. Gaston Berger – CS 41119 – 35011 Rennes Cedex

ISBN: 978-2-8109-0619-2 www.presses.ehesp.fr

Remerciements

Nous tenons à remercier ici l'ensemble des contributeurs de l'ouvrage, les étudiants des différentes promotions du master « Jeunesse : politiques et prises en charge » dont l'intérêt pour les questions européennes dans le champ de la jeunesse a toujours été manifeste, ainsi que le programme Jean-Monnet qui nous a permis d'inviter des chercheurs et des professionnels européens très reconnus.

Présentation des auteurs

Directrice d'ouvrage

Patricia Loncle est professeure en sociologie, titulaire de la chaire de recherche sur la jeunesse à l'EHESP. Impliquée dans de nombreux programmes de recherche européens depuis 1999, elle pilote l'unité d'enseignement « Politiques de jeunesse en Europe » sur laquelle se base le présent ouvrage.

Contributeurs

- PHILIPP BOETZELEN, politologue, a été chargé de recherche sur les politiques de jeunesse au Partenariat de jeunesse entre la Commission européenne et le Conseil de L'Europe.
- YOANN BOISHARDY, diplômé du master Jeunesse, politiques et prises en charge de l'EHESP, membre de la Chaire de recherche sur la jeunesse, est coordonnateur du collectif la Karaf.
- Tom Chevalier, docteur en sciences politiques au Centre d'études européennes et au Laboratoire d'évaluation des politiques publiques de Sciences Po. Ses recherches portent sur les politiques de jeunesse en Europe.
- Morena Cuconato est professeure associée en pédagogie sociale au département des études éducatives à l'université de Bologne. Elle a été co-auteure de Governance of Educational Trajectories in Europe.

- CLÉMENCE DELVAUX, est responsable du service Échanges internationaux de la MAPAR. Elle gère l'accueil des services volontaires européens (SVE) et l'envoi de jeunes Bretons en SVE.
- Francine Labadie, politiste, est coordinatrice de l'Observatoire de la jeunesse à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), en charge des relations internationales.
- Maxime Lecoq et Pierre Durosoy sont coordinateurs de l'association Keur Eskemm et responsables du Laboratoire artistique populaire (LAP). Ils ont répondu à un projet Erasmus + dont le résultat est en attente.
- CÉLINE MARTIN, diplômée du master Jeunesse, politiques et prises en charge de l'EHESP, est doctorante sur le projet européen PARTISPACE. Elle étudie les styles de participation des 15-30 ans à Rennes.
- CLAUDINE VALTAT, diplômée des Langues'O, spécialisée en histoire politico-théologique, travaille au CNRS depuis 2009. Elle a intégré la Chaire de recherche sur la jeunesse de l'EHESP en 2016, en soutien aux activités de l'équipe.
- Geoffrey Vigour, impliqué dans l'éducation populaire depuis 17 ans, est directeur de l'Aroéven. Il coordonne les formations, notamment celles des volontaires, et les coopérations internationales.
- Howard Williamson est professeur de politique de jeunesse, à l'université South Wales. Il a été rapporteur et coordinateur des revues des politiques de jeunesses nationales au Conseil de l'Europe.
- CAROLE ZANDONA, diplômée d'études interculturelles franco-allemandes, a travaillé 5 ans dans un centre Europe direct. Elle dirige l'association Jeunes à travers le monde.

Avant-propos

Le présent ouvrage s'appuie sur une unité d'enseignement (UE), organisée dans le cadre du master 2 « Jeunesse : politiques et prises en charge » (JPP), intitulée « Politiques de jeunesse en Europe ». Cette UE a reçu de 2015 à 2017 des fonds du programme Jean-Monnet ayant permis de faire venir des intervenants étrangers dont les contributions sont présentées ici.

Chaque année, le master (habilité par l'EHESP et les universités de Rennes 1 et 2) accueille une vingtaine d'étudiants en formations initiale et continue, qui ont ainsi pu bénéficier de ces apports, jugés essentiels pour la compréhension de phénomènes globaux et complexes et pour leurs pratiques professionnelles actuelles et futures. Dès la création du master (septembre 2012), l'objectif de l'UE a été de consacrer une place importante aux questions européennes en matière de jeunesse.

Grâce à l'obtention des fonds Jean-Monnet, il a été possible d'aller plus loin et de donner directement la parole à des intervenants des institutions européennes,

à des chercheurs investis dans la construction des politiques publiques (ou bien dans l'analyse de ces dernières) ainsi qu'à des professionnels utilisant les différents dispositifs européens dédiés aux jeunes.

L'ouvrage développe une double ambition: partager la conviction qui est la nôtre de l'importance des questions européennes en matière de jeunesse, d'une part; rendre compte de la manière dont nous enseignons l'Europe de la jeunesse dans le master 2 JPP (bientôt « Enfance, jeunesse: politiques et accompagnements »), d'autre part.

Introduction

Patricia Loncle

«Plus que tout, nous devons investir dans notre jeunesse. Je ne peux pas accepter, et je n'accepterai jamais, que l'Europe soit et reste le continent du chômage des jeunes. Je ne peux pas accepter, et je n'accepterai jamais, que la génération du millénaire – la génération Y – devienne, pour la première fois en 70 ans, plus pauvre que celle de ses parents. Bien sûr, cette responsabilité incombe essentiellement aux gouvernements nationaux. Mais l'Union européenne peut soutenir leurs efforts.» (Jean-Claude Juncker¹)

Cette citation éclaire le positionnement actuel de la Commission européenne à l'égard de la jeunesse : des préoccupations avant tout relatives au chômage et à la pauvreté des jeunes et l'affirmation d'un rôle second, mais essentiel, vis-à-vis des pays membres. C'est ce positionnement ainsi que les différences entre les pays européens en matière de jeunesse qui sont développés dans le présent ouvrage pour deux raisons principales.

^{1.} Président de la Commission européenne, extrait du discours sur l'état de l'Union, 14 septembre 2016.

Premièrement, du fait de l'intérêt que représente l'Europe de la jeunesse pour les décideurs, les professionnels et les associations de jeunes.

En effet, ce secteur de politique publique reste méconnu alors qu'il renvoie à des réalités disparates aussi bien au niveau européen que d'un point de vue comparé. Cela a été montré à plusieurs reprises : le secteur des politiques de jeunesse apparaît comme éclaté et traversé d'inégalités territoriales multiples. Ceci est vrai à la fois en France et en Europe (Loncle *et al.*, 2016).

Pour autant, ce secteur est en expansion dans tous les pays européens. En connaître les contours, comprendre les relations qui se nouent entre les instances européennes et les pays membres ou les espaces infranationaux apparaît, par conséquent, comme une nécessité grandissante.

Par ailleurs, le secteur des politiques de jeunesse est traversé par de nombreux discours qui rendent compte à la fois des évolutions de l'action publique et des rôles sociaux attribués aux jeunes.

Dans cette perspective, les politiques de jeunesse s'adossent à des valeurs qui contiennent des convergences croissantes sous l'influence des institutions européennes: les importances conférées aujourd'hui par tous les pays européens à la question de l'intégration sur le marché du travail, à la lutte contre les « NEET » (Not in employement, in education or training) ou bien encore au décrochage scolaire en constituent une illustration.

Cette attention prend appui sur des mouvements institutionnels complexes, ainsi que sur des attentes sociales à l'égard des jeunes qui tendent à se concentrer sur leur participation au marché du travail et, par conséquent, sur leurs contributions au système européen de protection sociale.

Enfin, dans le paysage européen, la situation de la France, toujours un peu en marge de celle de ses voisins européens, est intéressante à analyser du fait de sa singularité. En effet, si la plupart des pays européens se réfèrent aux discours et normes européens pour développer leur politique de jeunesse, la France apparaît quelque peu à part et semble, soit ne pas en avoir connaissance, soit ne pas relayer ces discours.

Et pourtant, une analyse des référentiels des politiques de jeunesse françaises montre que ces derniers se différencient peu de ceux de nos voisins. On peut se demander, dès lors, quelles sont les raisons de cet apparent éloignement et quels sont les liens réellement entretenus entre notre pays et les institutions européennes en matière de jeunesse.

Deuxièmement, une bonne connaissance des enjeux et des pratiques européennes représente de nombreux intérêts pour les décideurs, les professionnels et les associations de jeunes français du champ de la jeunesse. Là encore, trois éléments principaux peuvent être avancés.

Le premier, bien qu'évident, mérite d'être énoncé: bien connaître les réalités européennes en matière de jeunesse présente l'avantage de prendre conscience de la variété des situations des jeunes, des politiques publiques et des pratiques.

En effet, selon les pays européens, on peut distinguer des différences fondamentales qui tiennent à la fois aux réalités socio-économiques des pays, à leurs héritages institutionnels et à leur régime de transition vers l'âge adulte. De ces réalités découlent des organisations de politiques publiques hétérogènes (du point de vue des domaines de politiques publiques qui s'adressent prioritairement à la jeunesse ainsi que des systèmes de gouvernance déployés) qui elles-mêmes influencent les parcours des jeunes.

En outre, ces éléments de connaissance peuvent être utilement utilisés par les acteurs de la jeunesse au sens large, à la fois dans le développement de leurs pratiques et dans le renforcement de leurs réseaux.

Le fait d'identifier des lignes de partage entre les pays, de comprendre quels sont les systèmes les plus avantageux ou les plus sévères pour les jeunes ; le fait de connaître les déclinaisons nationales des dispositifs européens comme la Garantie jeunesse ou bien encore les spécificités nationales d'accompagnement et de prises en charge, constituent autant de garanties de réflexivité pour les acteurs qui peuvent, dès lors, en s'appuyant sur les autres exemples européens, affirmer leur marge de manœuvre et étayer leurs décisions.

Cette bonne connaissance permet également d'établir des liens avec des interlocuteurs dans les autres pays européens et, ainsi, d'échanger sur les enjeux, les difficultés et les solutions communes et spécifiques. Cela leur permet également de bâtir des partenariats utiles pour, éventuellement, construire des projets communs.

Enfin, s'imprégner des réalités que connaissent les autres pays européens, permet incontestablement de ne pas considérer les difficultés rencontrées dans la pratique comme insurmontables et de prendre conscience des richesses de chaque espace national.

Savoir que l'on partage des interrogations avec d'autres, éventuellement à l'autre bout de l'Europe, apparaît comme rassurant, surtout si ces interlocuteurs ont trouvé des solutions aux mêmes difficultés. Comprendre leurs façons de faire, se les approprier (en prenant en considération ses spécificités), permet de dépasser des obstacles qui semblaient quasi infranchissables. *A contrario*, réaliser que l'on peut être en avance dans la maîtrise de telle ou telle question est également source de grande satisfaction : à la fois pour renforcer sa confiance mais aussi pour être en mesure de décrypter ce qui peut constituer un facteur de réussite.

Pour donner à voir ces différents éléments, l'ouvrage est organisé en trois parties : les rôles des institutions européennes en matière de jeunesse ; une approche comparée des politiques publiques qui façonnent les parcours de jeunes en Europe ;

L'Europe de la jeunesse

les acteurs qui mettent en œuvre les actions en faveur des jeunes (les professionnels et les associations de jeunes). Dans les deux premières parties, la parole a été donnée à des chercheurs et à des experts; dans la troisième, des professionnels et des jeunes s'expriment directement sur leurs vécus des dispositifs européens.

Table des matières

Avant-propos	
Introduction, Patricia Loncle	
Partie 1. L'Europe et la jeunesse:	
INFLUENCES DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES	
Chapitre 1. Les institutions européennes et la jeunesse : rôles, objectifs et instruments, <i>Phillipp</i>	
Boetzelen	
Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne (UE) Le Conseil de l'Europe et la jeunesse	
La Commission européenne et la jeunesse Conclusion	
Chapitre 2. L'élaboration et la mise en œuvre d'une « politique de jeunesse européenne », Howard Williamson	
Introduction	
La raison d'être des analyses des politiques nationales	
Le processus des analyses des politiques nationales L'évolution de la démarche	
Un cycle des « politiques de jeunesse » ?	

Réflexions complémentaires	
Conclusion	
Conclusion de la première partie	
Partie 2. La jeunesse et les États européens	
Chapitre 3. Les États-providence et la jeunesse	
en Europe, Tom Chevalier	
Introduction	
Les régimes d'État-providence	
Les régimes de transition formation-emploi	
Les régimes de transition à l'âge adulte	
Conclusion	
Chapitre 4. Les politiques nationales de jeunesse	
en Europe, Morena Cuconato	
Introduction	
Les objectifs et la méthodologie du projet PARTISPACE	
L'ambiguïté des images de la jeunesse	
dans les discours nationaux	
La participation (sociopolitique) des jeunes dans les discours européens	
Les politiques nationales de jeunesse	
Conclusion	
Conclusion de la deuxième partie	
Partie 3. La jeunesse et l'Europe « par le bas »	
Chapitre 5. Les professionnels de la jeunesse	
en Europe, Howard Williamson	
Introduction	
Définitions du travail de jeunesse	
Histoires du travail de jeunesse	

En Europe, au moins deux grands enjeux internes	120
Et deux grands enjeux externes	122
Valeurs précieuses et «vaches sacrées » ?	124
Évolution personnelle et évolution de positionnement	126
Les deux conventions européennes sur le travail de jeunesse	129
L'herbe ne pousse pas plus vite en tirant dessus	132
Des déclarations de la profession aux résolutions	
et recommandations politiques	133
Conclusion	134
Chapitre 6. Les mobilisations des fonds européens	
par les associations d'éducation populaire	135
Introduction	135
Témoignage de Jeunes à travers le monde,	
Carole Zandona	137
Témoignage de l'Aroéven, Geoffrey Vigour	144
Témoignage de la Mapar de Redon, Clémence Delvaux	147
Conclusion	151
Chapitre 7. Les mobilisations des fonds européens	
par des associations de jeunes et des étudiants	153
Introduction	153
Témoignage de la Karaf, Yoann Boishardy	155
Témoignage de Keur Eskemm, Maxime Lecoq	
et Pierre Durosoy	161
Sensibiliser les étudiants à l'Europe : implication	
dans la recherche Partispace, Céline Martin	165
Conclusion	172
Conclusion de la troisième partie	173
Bibliographie	175
Liste des encadrés	187
Liste des tableaux	188

L'Europe de la jeunesse

Enjeux et pratiques des politiques publiques

Sous la direction de Patricia Loncle

Pourquoi s'intéresser à «l'Europe de la jeunesse» quand on est un décideur, un professionnel de la jeunesse, futur ou en exercice, ou un jeune responsable d'association? Comment enseigner l'Europe à ces publics et les convaincre de la richesse de ce domaine? Les politiques européennes visant la jeunesse restent largement méconnues, alors qu'elles sont en expansion dans tous les pays européens.

Cet ouvrage éclaire d'un jour nouveau le positionnement actuel de la Commission européenne à l'égard de la jeunesse (préoccupations relatives au chômage, à la pauvreté des jeunes, encouragement à la mobilité internationale...) et donne les clés pour comprendre les relations qui se nouent entre les instances européennes et les pays membres (quels rôles jouent les institutions européennes en matière de jeunesse? qui en sont les acteurs?).

En mettant en évidence la variété des situations des jeunes, des politiques publiques et des actions, ce livre permettra aux professionnels de ce secteur de développer leurs pratiques et leurs réseaux.

Sous la direction de Patricia Loncle, professeure en sociologie et titulaire de la chaire de recherche sur la jeunesse à l'EHESP. Elle pilote l'unité d'enseignement « Politiques de jeunesse en Europe» sur laquelle se base le présent ouvrage.

Avec la collaboration de P. Boetzelen, Y. Boishardy, T. Chevalier, M. Cuconato, C. Delvaux, P. Durosoy, F. Labadie, M. Lecoq, C. Martin, C. Valtat, G. Vigour, H. Williamson, C. Zandona.

ISBN: 978-2-8109-0619-2



Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne

9"782810"906192

www.presses.ehesp.fr

17€